

DÉCLARATION DP INFRAPÔLE LORRAINE Du 25 FEVRIER 2015

Metz, le 25 février 2015,

Monsieur le Directeur,

Voilà maintenant un peu plus d'une année que vous dirigez notre établissement.
Voici venue l'heure du premier bilan.

Après une restructuration douloureuse menée par votre prédécesseur qui n'avait pas réussi à donner une cohésion à la fusion des deux anciens établissements, préférant élargir la fissure entre le Nord et le Sud pendant l'année 2013.

Période qui nous a mené au résultat que tout le monde connaît.

Votre venue début 2014 a suscité beaucoup d'espoirs.

Nous pensions démarrer la vie d'un nouvel établissement en partant sur de nouvelles bases, bases neutres.

Le bilan après une année: **une très Grosse Déception !**

Nous vous avons laissé une année pour prendre vos marques et observer.

Votre approche sans connaissance de l'Infra Maintenance et Travaux aurait pu être un atout. Au final vous nous avez regardé avec suffisance.

Nous travaillons mal et ne comprenons pas l'industrialisation qui arrive.

Pour vous qui venez de l'industrie, nous sommes des ignorants.

C'est vous qui n'avez pas compris Monsieur le Directeur, que notre production : c'est assurer la sécurité des circulations et la sécurité du personnel.

Que nous, vous, l'Infrapôle, nous sommes le MAINTENEUR de l'Infrastructure, **mainteneur**, avec toutes les règles et les normes complexes qui nous régissent.

La maintenance reste un équilibre délicat et fragile.

Les derniers accidents et incidents nous le rappellent régulièrement.

Cette dernière année la Lorraine n'a pas été épargnée.

Avez-vous lu le rapport APTEIS demandé par le CHSCT de Brétigny ?

Ce rapport réalisé à la demande du CHSCT de l'Infrapôle Sud-Ouest Francilien suite à l'accident de Brétigny du 12 juillet 2013 pointe les dysfonctionnements organisationnels de la maintenance au sein de cet Infrapôle qui ont conduit à la



catastrophe. Ce sont les fusions et réorganisations à outrance depuis 2000, les réductions de moyens matériels et humains dans un secteur à haute densité de circulations qui en sont la cause.

Ce rapport nous explique comment nous sommes passés d'une culture de la sécurité d'un système ferroviaire à la culture économique et financière de ce système. Cette approche du système ferroviaire, de l'avis de tous nous a menés dans une impasse.

Le sujet est grave, mais comment ne pas voir de similitudes avec l'Infrapôle LORRAINE, On y retrouve les restructurations incessantes et cette vision uniquement budgétaire....

La lecture de ce rapport vous fera gagner 6 mois d'observations supplémentaires depuis votre bureau.

Mais revenons au bilan de cette première année à la tête de notre Établissement.

Nous attendions un patron et un décideur.

Nous avons un simple relais du territoire de production, ou plutôt une double courroie de transmission, vous et votre RRH.

Nous attendions une écoute attentive, un soutien, quelqu'un sans parti pris.

Quelqu'un pour enfin donner une cohésion à ce nouvel Établissement mal né.

Quelqu'un pour prendre en compte les particularités de notre Infrapôle.

Vous semblez fortement occupé par votre tablette lorsque vous nous écoutez.

Etes-vous vraiment multi-tâches ?

Que dire de votre RRH qui met toujours de l'huile sur le feu.

Que dire de votre adjoint qui fait bonne représentation.

Sous votre direction, le nouvel Établissement s'est encore fragilisé, votre équipe de direction ne donne pas l'impression de s'être enfin soudée.

Le seul cap que vous avez donné est celui de la vision budgétaire.



Pour le reste, tout le reste, ce ne sont que décisions prises au coup par coup malgré de longues périodes de gestation.

Pour résumer, dans un langage ferroviaire que vous découvrez :

Une gestion de L'Infrapôle en « marche à vue ».

Maintenant, il est temps de donner des réponses et d'assumer vos décisions.

Et en particulier, cette dernière décision, celle qui fait déborder le vase, celle de supprimer des postes en Unités de production.

Expliquez-nous pourquoi ? (NDA : voir CPC VA du 5 mars)

Pour l'UNSA, dans l'état actuel de fonctionnement de notre établissement, nous ne pouvons-nous permettre ces suppressions, nous courons à la catastrophe.

Lors de nos audiences, en argumentant pendant de longues heures, nous avons essayé de vous faire renoncer à ses suppressions, en vain...

En maintenant ce cap, vous enlevez tout espoir aux agents de l'Infrapôle LORRAINE, tout espoir de voir s'améliorer leur quotidien, tout espoir de pouvoir un jour respirer et ainsi sortir la tête du guidon.

A l'heure où notre direction d'Entreprise fait passer le message « priorité à la maintenance » et veut faire revenir sur le terrain 200 personnes de la direction en renfort, vous supprimez des postes opérationnels...

Ce message n'est il pas encore arrivé jusqu'en LORRAINE ?

Vous avez juste su créer des postes pour présider les CHSCT.

Nous constatons que vous pouvez réagir et modifier vos décisions !

Nous espérons que ce n'est pas uniquement parce que vous êtes directement et personnellement concerné ? Nous voulons voir dans cette décision une petite lueur d'espoir.

Mais en attendant ce moment, dites-nous ce que nous ne devons plus faire, quels sont les renoncements ?

Vous ne pourrez pas vous retrancher derrière la sous-traitance ou les directives non écrites du territoire de production.

A l'heure où vos collaborateurs veulent des directives claires sur les renoncements, sur les lots critiques non réalisés, sur les voies non entretenues, préférez vous rester un simple relais budgétaire du territoire de production où être le l'appui et le soutien de vos collaborateurs ?

M SOLARD Directeur Général Délégué de l'INFRA a dit « pas d'injonctions paradoxales : « Un renoncement » égale « Une mesure conservatoire » ».

Alors, faites ce que votre direction dit : Assumez vos choix ou faites assumer le territoire de production.

Réagissez, Monsieur le Directeur, réagissez vite et sachez faire marche arrière.

La période d'observation est terminée.



Concernant le prochain chantier que vous voulez ouvrir : l'astreinte

Ce chantier paraît bien mal engagé si vous restez sur votre position uniquement budgétaire. L'effectif minimum dimensionnant un Infrapôle a toujours été l'effectif nécessaire à une astreinte efficace et responsable.

Ne faites pas sauter ce dernier verrou.

Ne soyez pas un directeur complètement disparu derrière ses écrans d'ordinateur où s'étalent courbes, camemberts et autres avalanches de données qui massifient, quantifient tout et ne passez pas à côté de l'essentiel : l'humain.

Les chantiers autres que budgétaires sont nombreux dans notre établissement : la formation, l'intégration des jeunes embauchés, la gestion prévisionnelle des emplois et compétences, les relations avec l'Infralog, la cohésion des pôles, la reconnaissance, les notations, l'organisation du fonctionnement de l'Établissement, la gestion du vieillissement contraint des effectifs et cette liste n'est pas exhaustive.

L'UNSA Ferroviaire prendra ses responsabilités sur tous ces sujets.

Nous voulons croire qu'au début de cette nouvelle année, vous allez enfin prendre la mesure des attentes des agents de votre Établissement.

L'UNSA attend vos réponses et surtout vos actes.

Monsieur le Directeur, en espérant avoir retenu votre attention.

